18.10.2016 – 10:00 Uhr

Protection des animaux dans l'industrie pharmaceutique

Bâle (ots) -

Pour améliorer les conditions de l'expérimentation animale et encourager la protection des animaux de laboratoire, l'industrie pharmaceutique suisse pratiquant la recherche a adopté en 2010 une charte de protection des animaux. Dans leur rapport annuel publié aujourd'hui, les entreprises membres d'Interpharma informent sur leurs activités de recherche dans le domaine des 3R et sur les progrès accomplis pour le bien des animaux.

Sur le long chemin vers de nouveaux médicaments destinés au bien-être des patient-e-s, dans de nombreux cas, les essais sur et avec des animaux restent indispensables. Les entreprises membres d'Interpharma se sont fixé pour objectif de traiter cette partie de la recherche avec la plus grande responsabilité et de veiller à ce que la protection des animaux réponde aux exigences les plus rigoureuses. La législation suisse sur la protection des animaux est l'une des plus sévères au monde. Dans leur charte en dix points les entreprises membres d'Interpharma pratiquant la recherche en Suisse s'engagent à promouvoir ces normes de haut niveau à l'échelon national et international et à viser des améliorations.

Promouvoir les principes des 3R à l'échelon national et international

Depuis des années, les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche mettent en oeuvre systématiquement les principes des 3R: Reduction (réduction), Refinement (amélioration) et Replacement (remplacement des études sur l'animal). Au niveau des entreprises, des travaux de recherche ont lieu en permanence pour trouver des améliorations allant dans le sens des 3R. Certaines entreprises membres décernent régulièrement des prix 3R internes et participent à des projets 3R externes internationaux qui soutiennent des groupes de recherche dans leurs efforts de développement de nouvelles et meilleures méthodes et techniques afin de réduire le nombre d'animaux requis, de limiter autant que possible les contraintes pour les animaux de laboratoire et de continuer à remplacer l'expérimentation animale. Le rapport de cette année présente quelques exemples de prix et projets 3R, donnant ainsi un aperçu des travaux de recherche.

Encourager le dialogue et l'échange

Depuis des années, les entreprises membres d'Interpharma entretiennent un dialogue franc sur la thématique de l'expérimentation animale. Les conférences de formation externes et les présentations dans le cadre de manifestations réunissant les parties prenantes des cercles politiques, de la protection des animaux, des hautes écoles et des autorités visent à écarter les malentendus et à renforcer la coopération pour le bien des animaux.

En outre, des audits communs des entreprises membres d'Interpharma ont à nouveau été réalisés cette année auprès d'éleveurs d'animaux d'expériences. Le but est d'identifier précocement des lacunes éventuelles dans le domaine de la protection des animaux chez des partenaires de recherche et de parvenir à des améliorations en partenariat. Cet échange permet de mettre en oeuvre au mieux les prescriptions légales et simplifie en outre les efforts allant au-delà et visant à appliquer les 3R.

Vous trouverez le rapport complet «Animal Welfare Report 2016» sur notre site Internet. Il y est disponible au format PDF. La version imprimée de la brochure peut être commandée en français, en allemand et en anglais.

Contact:

Sara Käch, responsable de la communication d'Interpharma,
tél. 061 264 34 14, portable 079 208 16 33
E-mail: sara.kaech@interpharma.ch

Medieninhalte

Dans leur rapport annuel publié aujourd'hui, les entreprises membres d'Interpharma informent sur leurs activités de recherche dans le domaine des 3R et sur les progrès accomplis pour le bien des animaux. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002276 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Interpharma"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100794336 abgerufen werden.